**Règlement - 21ème édition du Festival Au-delà des Préjugés**

**Informations générales sur les battles et inscriptions**

**Toutes les inscriptions se font via le formulaire Google Form (lien sur le site internet et réseaux sociaux) à l’exception du Battle House Of FaNa. Pour ce battle, les inscriptions se font via message direct sur la page Instagram Fana.space.**

**Les concours sont ouverts à toutes-x et tous-x, sans frontières.**

**Battles individuels:**

* 32 participants maximum
* Selon le nombre de danseurs nous procéderons à des présélections devant les juges
* Battles: Passages de 45 secondes par danseuse, danseur
* Finale : deux passages de 1 minute par danseuse, danseur

**Battles binômes et teams:**

* 16 binômes/ teams maximum
* Selon le nombre de binômes/teams nous procéderons à des présélections
* Présélections: Passages de 1min30 par binôme
* Battles: Passages de 45 sec par danseuse, danseur
* Finale: Deux passages de 1 minute par danseuse, danseur

**Pour toutes les catégories : Veuillez respecter l’annonce du MC pour terminer votre passage.**

**Critères généraux de vote pour les catégories ci-dessus :**

Pour tous les battles individuels de danse debout les critères généraux sont :

* Technique
* Rythme
* Originalité
* Réponses
* Stratégies
* Routines
* Attitude
* Présence
* Finition

Pour les battles individuels de bboying :

* Top rock
* Uprock
* Footwork
* Freeze
* Powermove
* Musicalité
* Réponses
* Stratégies
* Routines

Pour le battle expérimental:

* Originalité
* Musicalité
* Technique
* Créativité
* Une connexion entre les deux danseuses/danseurs des binômes sera également valorisée dans le jugement.

**Money Prices :**

**Bboying:**

* Gagnant kid - 12ans: 50.-
* Gagnant ado - 17ans: 100.-
* Gagnant senior : 200.-
* Finaliste senior 1vs1: 100.-

**Hip-hop, House et Krump 1vs1:**

* Gagnant: 200.-
* Finaliste: 100.-

**Expérimental et dancehall 2 vs 2:**

* Gagnants: 400.-
* Finalistes: 200.-

**All Style 3 vs 3:**

* Gagnants: 600.-

**Frais d’inscription :**

Les participant-e-s aux concours doivent s’acquitter de la somme de 10.- CHF par personne et par jour à l’entrée de l’événement. Cette somme représente un soutien à l’événement.

Ceci leur donne accès à toutes les salles du festival durant la journée du concours à laquelle ils se sont inscrit-e-s, à l’acception des stages.

**Risques et incidents**

Toute personne nuisant à l’image de la manifestation, se montrant agressive ou irrespectueuse vis-à-vis d’un adversaire se verra refuser l’accès au festival et la participation au concours. Vous assumez tous les risques inhérents à la pratique de la discipline pour laquelle vous concourrez et acceptez de recevoir d’éventuels soins médicaux en cas d’accident et blessures pendant la manifestation. L’association JDS Events décline toute responsabilité en cas de blessures ou accidents durant l’événement. Par respect pour les autres et les valeurs portées par JDS Events, ni cigarettes, ni alcool ne seront autorisés lors de notre manifestation. Toutes boissons et nourritures extérieures de l’événement devront être déposées à l’entrée. Une fontaine d’eau sans gaz sera disponible pour les participants.

**Droit à l’image**

Les caméras et appareils photos sont autorisés. En acceptant de vous inscrire, vous autorisez la diffusion des images ou photos pour l’événement et vous donnez le droit à l’image pour tous les supports de communication de l’association.

**Réserve**

Nous nous réservons le droit de modifier le règlement, en respectant les danseurs, sans créer de préjudices à la bonne ambiance qui règne lors de l'événement.

Lausanne, le 19.12.2022